

Au début de l'été, la croissance économique régionale reste marquée par des tensions sur l'approvisionnement et le cours des matières premières. Ainsi, après une amélioration au printemps, le nombre d'heures rémunérées demeure en repli comparé à 2019. Au deuxième trimestre 2022, l'économie régionale résiste mais des points de frictions apparaissent. L'emploi n'augmente plus. Sa progression est freinée par la légère baisse dans les services non marchands et par l'important repli de l'emploi intérimaire. Cependant, l'emploi dans les services marchands hors intérim augmente encore. Il est porté par l'hébergement-restauration. De même, l'industrie et la construction gagnent des emplois. Le taux de chômage remonte légèrement. Les défaillances d'entreprises continuent leur progression tout en restant en deçà de leur niveau d'avant-crise. Les créations de sociétés, davantage porteuses de croissance économique que les micro-entreprises, se redressent.

Durant l'été, l'accumulation de chocs exogènes freine la progression des heures rémunérées

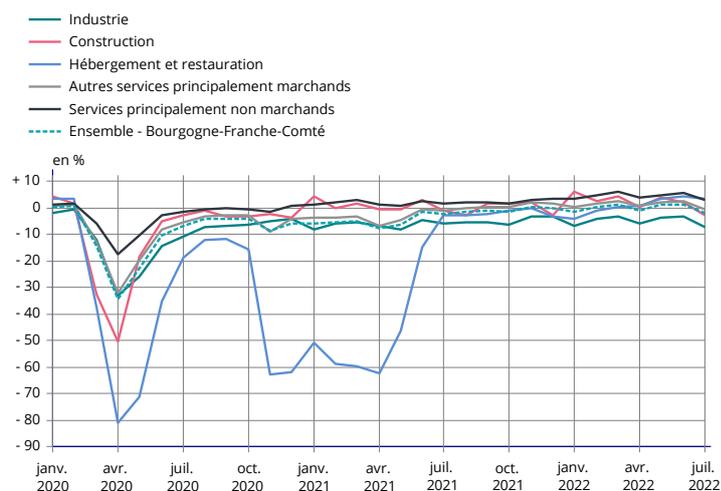
Dans la région comme en France, l'activité économique reste sous l'influence de plusieurs chocs extérieurs. La suite des conséquences de l'épidémie de Covid-19, la crise géopolitique liée à la guerre en Ukraine et enfin la sécheresse sont autant de freins à la croissance en ce début d'été. Dans ce contexte, depuis le printemps 2021, le nombre d'heures rémunérées stagne autour de son niveau d'avant-crise en Bourgogne-Franche-Comté. En juillet, il reste inférieur de 2,1 % à 2019 ► **figure 1**.

Ces difficultés impactent toujours fortement le secteur de l'industrie, les heures rémunérées y sont inférieures de 7,4 %. La construction subit également ces contraintes mais dans des proportions moins importantes. En juillet, le volume d'heures rémunérées est inférieur de près de 3 % à celui de trois ans auparavant.

Les heures rémunérées dans les services marchands se maintiennent à un niveau proche de celui d'avant-crise (- 0,5 %). L'hébergement-restauration profite d'une belle embellie depuis le printemps et les heures rémunérées dépassent de 3,2 % en juillet leur niveau de 2019. Malgré la hausse des prix, le commerce se stabilise (+ 0,6 %) en juillet.

Moins sensible aux chocs externes, l'activité dans les services non marchands reste dynamique. En juillet, le volume d'heures rémunérées est supérieur de 3,0 % à celui de juillet 2019.

► 1. Évolution sectorielle mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de 2019

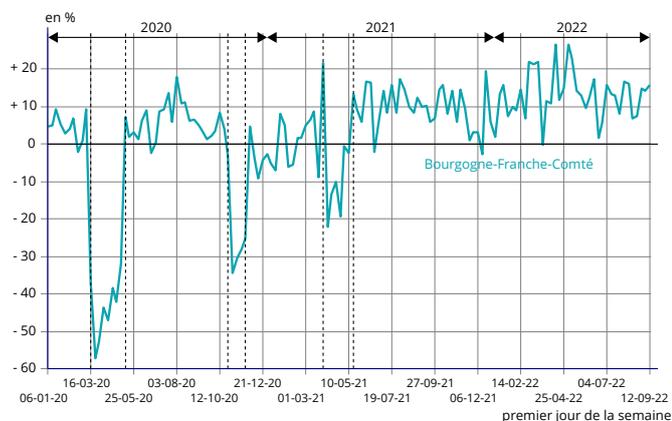


Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.
Source : Insee, Déclarations sociales nominatives.

Les transactions par cartes bancaires sont toujours orientées à la hausse

Dans un contexte de hausse des prix, le montant des transactions par cartes bancaires CB, qui contribuent à estimer la consommation des ménages, reste en mai-juin 2022 bien supérieur à son niveau d'avant-crise en Bourgogne-Franche-Comté ► **figure 2**. Ainsi, ces opérations par cartes CB sont 13 % supérieures à celles relevées en 2019, une évolution quasi identique à la moyenne métropolitaine. Cet écart est surtout significatif les deux premières semaines de mai, où les transactions CB sont supérieures de 20 % à leur niveau de 2019. Cette dynamique se retrouve naturellement au niveau départemental. Elle est particulièrement marquée en Haute-Saône, + 22 % et dans le Jura, + 18 %.

► 2. Évolution hebdomadaire des montants des transactions par cartes bancaires CB par rapport à la même semaine de 2019



Note : transactions par carte bancaire CB en face-à-face qui n'incluent pas la vente à distance (internet). Les traits pointillés permettent d'identifier les périodes pendant lesquelles les commerces « non-essentiels » étaient fermés sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Source : Cartes Bancaires CB ; calculs Insee.

Avertissement sur les Cartes Bancaires CB : Les données utilisées proviennent de Cartes Bancaires CB et couvrent l'essentiel des transactions par carte bancaire, à l'exception des transactions CB en vente à distance (internet). Elles sont issues d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité.

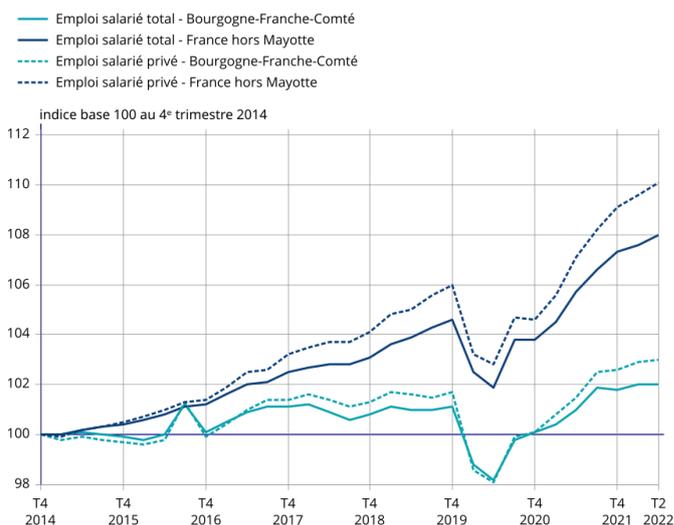
L'évolution de l'emploi est à l'arrêt

Au deuxième trimestre 2022, l'emploi salarié ne progresse plus en Bourgogne-Franche-Comté (+ 0,0 %), alors que la région en avait gagné plus de 2 000 au trimestre précédent ► **figure 3**. L'emploi privé affiche une très légère hausse avec 650 emplois supplémentaires (+ 0,1 %). Le secteur public perd près de 300 emplois, soit une baisse de 0,1 %.

Au niveau local, l'emploi évolue peu ce trimestre dans la plupart des départements de Bourgogne-Franche-Comté ► **figure 4**. Seul le Jura affiche une nette progression (+ 0,4 %). Il bénéficie de la bonne dynamique du commerce (+ 1,0 %) et de la construction (+ 0,7 %).

Avertissement sur l'emploi salarié : L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données. Par ailleurs, depuis le premier trimestre 2017, les données sont établies en coproduction avec l'Acoss (champ hors intérim) et la Dares (sur l'intérim).

► 3. Évolution de l'emploi salarié



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf-Caisse nationale, Dares, Insee.

Les services marchands hors intérim restent dynamiques

L'emploi dans les services marchands hors intérim progresse de 0,7 %, porté par le dynamisme de l'hébergement-restauration. Ce secteur gagne près de 900 emplois, soit + 2,5 %.

En croissance continue depuis le premier trimestre 2020, le secteur de la construction confirme sa vitalité avec une augmentation de ses effectifs de 0,3 %.

L'industrie progresse également de 0,2 % malgré des difficultés persistantes d'approvisionnement et d'enrichissement des matières premières. Ainsi la fabrication d'autres produits industriels est en hausse de 0,4 %.

Plus gros employeur de la région, avec 348 100 emplois, le tertiaire non marchand est en léger retrait (- 0,1 %), dans la lignée de la baisse de l'emploi au sein du secteur public.

Le repli de l'emploi intérimaire s'accroît

En hausse constante en 2021, l'emploi intérimaire baisse de 4,7 % (- 1 800 emplois) au deuxième trimestre 2022, après un recul de 1,6 % au premier trimestre. La construction perd ainsi 8,0 % de ses effectifs intérimaires, une contraction plus importante qu'au trimestre précédent. Le moindre recours à l'intérim s'accroît également dans le tertiaire marchand (- 5,5 %). Avec la suppression de plus 300 emplois intérimaires, le secteur des transports et de l'entreposage concentre près de la moitié des pertes du secteur marchand. Le tertiaire non marchand perd aussi des effectifs intérimaires (- 3,1 %). L'industrie perd 3,4 % de ses effectifs intérimaires bien que certains secteurs comme la fabrication de matériel de transports et celle des denrées alimentaires continuent d'en embaucher (+ 4,3 % et + 0,8 %).

Tous les départements de la région sont concernés par le repli de l'intérim. La Côte-d'Or est le plus touché (- 8,6 %) du fait de la forte réduction des effectifs dans l'industrie et la construction, - 9,9 % chacun. Le Doubs et le Jura résistent davantage, grâce notamment, à l'industrie dont l'emploi intérimaire est en légère progression.

► 4. Évolution de l'emploi salarié et du taux de chômage par département au 2^e trimestre 2022

	Emploi salarié			Taux de chômage		
	Effectifs	Évolution (en %)		Taux (en %)	Évolution (en pt)	
		T2/T1	annuelle		T2/T1	annuelle
Côte-d'Or	216 600	- 0,1	+ 1,2	5,7	+ 0,2	- 0,4
Doubs	198 000	+ 0,1	+ 1,1	6,8	+ 0,2	- 0,6
Jura	88 200	+ 0,4	+ 1,1	5,1	+ 0,2	- 0,3
Nièvre	64 500	+ 0,1	+ 1,0	6,7	+ 0,3	- 0,1
Haute-Saône	69 000	- 0,1	+ 0,6	6,5	+ 0,1	- 0,3
Saône-et-Loire	191 600	+ 0,0	+ 1,3	6,4	+ 0,2	- 0,2
Yonne	110 100	+ 0,0	+ 0,7	6,9	+ 0,3	- 0,3
Territoire de Belfort	49 400	+ 0,1	+ 0,5	8,5	+ 0,4	- 0,6
Bourgogne-Franche-Comté	987 400	+ 0,0	+ 1,1	6,4	+ 0,2	- 0,4
France hors Mayotte	26 643 100	+ 0,4	+ 2,2	7,4	+ 0,1	- 0,5

Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Sources : Insee, taux de chômage localisés, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf-Caisse nationale, Dares, Insee.

L'emploi frontalier se développe toujours

Au deuxième trimestre 2022, le nombre de frontaliers bourguignons-francs-comtois travaillant en Suisse continue de croître (+ 2,8 %), pour atteindre 42 000 ce trimestre. Cette hausse trimestrielle de 1 100 navetteurs est inédite depuis le deuxième trimestre 2018.

Sur un an, 3 200 travailleurs supplémentaires habitant la région rejoignent la Suisse, soit une hausse de 8,3 %. Cette progression annuelle est la plus importante depuis 2012.

Les frontaliers domiciliés dans le Doubs représentent 72 % des travailleurs. Ils progressent de 2,7 %. La hausse est encore plus sensible dans le Territoire de Belfort, + 3,4 %.

Les cantons de Vaud, de Neuchâtel et du Jura suisse concentrent 90 % des navetteurs issus de la région. Au deuxième trimestre, le canton du Jura gagne 3,7 % de travailleurs supplémentaires, le canton de Vaud progresse de 2,8 % et celui de Neuchâtel de 2,5 %.

Le taux de chômage remonte légèrement

Au deuxième trimestre 2022, 6,4 % de la population active est au chômage en Bourgogne-Franche-Comté, un taux inférieur de un point au niveau national ► **figure 5**. Le taux de chômage augmente de 0,2 point dans la région entre le premier et le deuxième trimestre 2022, tandis qu'il est quasi stable au niveau national (+ 0,1 point).

La Bourgogne-Franche-Comté se situe au quatrième rang des régions les moins touchées, à égalité avec Auvergne-Rhône-Alpes et derrière la Bretagne, les Pays de la Loire et la Corse.

Le Territoire de Belfort reste le seul département de la région où le taux de chômage (8,5 %) est plus élevé qu'au niveau national. Le taux de chômage est à l'inverse particulièrement bas dans le Jura (5,1 %) et en Côte-d'Or (5,7 %). Il avoisine la moyenne régionale dans les autres départements, allant de 6,4 % en Saône-et-Loire à 6,9 % dans l'Yonne.

Malgré la hausse trimestrielle, le taux de chômage baisse, sur une année, de 0,4 point dans la région, à un rythme proche du niveau national (- 0,5 point). Tous les départements de la région sont concernés par cette baisse. Les départements les plus touchés par le chômage enregistrent les baisses annuelles les plus importantes, - 0,6 point dans le Doubs et le Territoire de Belfort.

La baisse du nombre de demandeurs d'emploi ralentit

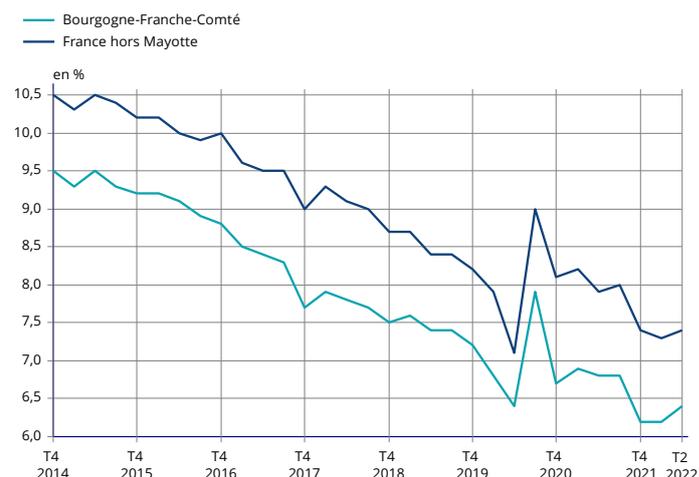
Au deuxième trimestre 2022, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) en Bourgogne-Franche-Comté continue à diminuer mais moins fortement qu'au trimestre précédent (- 1,9 %). Pour la première fois depuis 2013, leur nombre passe en dessous des 200 000 demandeurs d'emploi. En France, ce retrait est du même ordre (- 1,8 %).

Ce trimestre, avec une baisse de 2 %, les hommes ont davantage profité de cette amélioration sur le marché du travail que les femmes (- 1,8 %).

Contrairement au trimestre précédent, l'amélioration est plus franche pour les personnes exerçant une activité réduite (catégories B et C), dont le nombre recule de plus de 4 %. À l'inverse, le nombre des personnes sans emploi (catégorie A) augmente légèrement après sept trimestres consécutifs de baisse. Dans la lignée des trimestres précédents, les effectifs de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans diminuent de 3,2 %. Sur un an, plus de 15 % ont quitté Pôle emploi. Le nombre de demandeurs de plus de 50 ans baisse également mais de façon moins marquée (- 1,1 %).

La situation des demandeurs d'emploi de longue durée continue également de s'améliorer. Leur nombre recule (- 3,6 %) pour le quatrième trimestre consécutif. Avec 95 500 inscrits à Pôle emploi ce trimestre, leur nombre atteint son plus bas niveau depuis début 2017.

► 5. Évolution du taux de chômage



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisés.

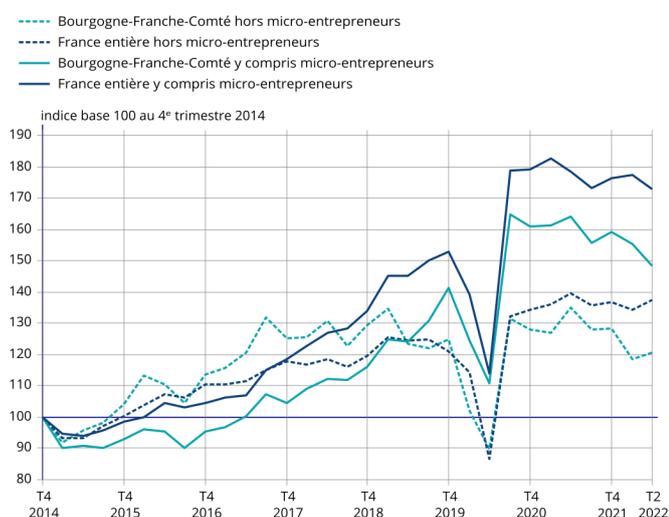
Les défaillances d'entreprises augmentent alors que le niveau des créations reste élevé

Le nombre de défaillances d'entreprises augmente à nouveau dans la région au deuxième trimestre 2022. Ainsi, plus de 1 200 défaillances sont enregistrées sur un an, soit une hausse de 11,6 %. Le maintien à un niveau élevé de l'inflation, l'arrêt des mesures de soutien en trésorerie et les difficultés persistantes d'approvisionnements fragilisent la santé financière de certaines activités. Néanmoins, le nombre de défaillances reste largement inférieur à son niveau de fin 2019 (- 35,3 %).

Ce trimestre, le nombre de créations d'entreprises diminue en Bourgogne-Franche-Comté (- 4,5 %) comme au niveau national, (- 2,6 %) ► **figure 6**. Le nombre de créations reste cependant élevé, 7 200 immatriculations dans la région contre moins de 7 000 fin 2019.

Les créations de micro-entreprises sont en repli de 8,0 % alors que les créations de sociétés progressent de 1,6 %.

► 6. Évolution des créations d'entreprises



Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

► Pour en savoir plus

- Un automne lourd de menaces pour l'Europe, *Insee Note de Conjoncture*, octobre 2022.
- Au deuxième trimestre 2022, l'emploi salarié augmente dans la majorité des régions, *Insee Informations Rapides* n° 266, octobre 2022.
- Une croissance de l'emploi atone au 2^e trimestre 2022, *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 157, octobre 2022.
- Des indicateurs conjoncturels régionaux sont disponibles dans le Tableau de bord conjoncturel : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2121815>

La fréquentation hôtelière se rapproche de son niveau d'avant-crise

Au deuxième trimestre 2022, la fréquentation dans les hôtels de Bourgogne-Franche-Comté enregistre 1 870 000 nuitées, soit 85 000 unités de moins qu'au deuxième trimestre 2019 (- 4,4 %).

Cependant, cela représente presque cinq fois plus de nuitées qu'au plus fort de la crise sanitaire. Les nuitées des résidents français sont le moteur de cette reprise, puisqu'elles ont désormais rattrapé leur niveau d'avant-crise. Pénalisées par la moindre présence des clientèles chinoises et américaines, le niveau de fréquentation de la clientèle étrangère reste inférieur de 84 000 nuitées (- 14 %). La tendance est la même en France métropolitaine. Les nuitées des non-résidents ont du mal à retrouver leur niveau d'avant-crise (- 13,4 %) quand celles des résidents sont légèrement au-dessus (+ 2,5 %).

Le chiffre d'affaires dans l'hôtellerie en Bourgogne-Franche-Comté se rapproche de celui du deuxième trimestre 2019. Le mois de mai est largement excédentaire (+ 10,5 %). Dans la restauration, le bilan du chiffre d'affaires est un peu plus positif avec un gain par rapport à 2019 se situant entre + 3,2 % en avril à + 8,0 % en mai. Cette embellie reste néanmoins très en retrait par rapport à la France métropolitaine qui oscille entre + 16,5 et + 24,5 %.

Frédéric Biancucci, Marie-France Pialle, Bénédicte Piffaut (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Contexte international – Les perspectives économiques mondiales s'assombrissent

Plusieurs chocs exogènes ont récemment affecté l'économie mondiale : la guerre en Ukraine qui a exacerbé les difficultés d'approvisionnement, notamment énergétique, les confinements stricts en Chine au printemps et les fortes chaleurs en été. Au deuxième trimestre cependant, alors que l'économie américaine se repliait légèrement, les économies européennes ont bénéficié du rattrapage post-covid, notamment dans les services et le tourisme. Dans un contexte d'incertitudes tant géopolitiques qu'énergétiques, auxquelles s'ajoute le resserrement monétaire en cours, les économies occidentales ralentiraient en fin d'année, voire se replieraient pour les plus affectées par les difficultés d'approvisionnement en énergie.

► Contexte national – En France, l'activité s'est redressée au deuxième trimestre 2022

Après son léger repli en début d'année (- 0,2 % au premier trimestre), l'activité française s'est redressée au deuxième trimestre (+ 0,5 %), tirée par le rebond des secteurs ayant pâti de la vague pandémique (hébergement-restauration, services de transport...). La consommation a progressé modérément, atténuée par des achats de biens de nouveau en baisse, en lien avec la hausse continue de l'inflation. Celle-ci s'est située autour de 6 % sur un an pendant l'été et a légèrement diminué en septembre (5,6 % sur un an selon l'estimation provisoire). L'emploi est resté dynamique, porté en partie par l'alternance. Au troisième trimestre, l'activité aurait continué à progresser mais en ralentissant (+ 0,2 % prévu), bénéficiant encore d'effets de rattrapage dans les services. Compte tenu de l'assombrissement du contexte international, l'activité pourrait marquer le pas en fin d'année.

